

Sujet : [INTERNET] Le projet parc eolien

De : claudia bawden <bawd24@hotmail.com>

Date : 11/12/2018 13:58

Pour : "pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr" <pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr>

Monsieur le prefet

La plupart des commentaires portent sur des sujets importants certes pour la qualite de vie.
Je voudrais aborder la sante.

Les enquetes paraissent ignorer le role des infrasons dans cette affaire. Pourtant Simon Chapman en Australie, Alain Belime en France ont demontre le role de ceux ci sur les troubles du sommeil, nausee, migraines, stress, etc

Il y a risque pour femmes enceinte avec malformations du foetus, retard cognitif pour les enfants, surdite des vieux

L infrason est une arme de guerre utilisee militairement. Des criminels s emparent de l emetteur pour torturer des victimes choisies et faire pression.

www.darkgovernment.com/news

Dans ces conditions comment peut on , or t on larguer ces machines infernales sur les populations ?
Les infrasons sont audibles a 16hz pour l oreille mais l oreille interne les capte.

Autre chose pas de bridage possible et ils se propagent par l air, le sol et les Rivieres.

Enfin le CORTISOL se reveille quand le sujet est a portee. Un sujet endormi et le CORTISOL perd la boussole. Il attaque les organes.

Une hormone qui sert a preparer a une attaque, comme un Peu l adrenaline.

Je m insurge contre l omerta a ce sujet et le deni de democratie prodigue a la suite des pressions du lobby eolien.

De Ruy par son decret du 1 et decembre a interdit le recours aux tribunaux administratifs. Soyez different, vous le pouvez et ecoutez les victimes et futures victimes

Merci.

Sent from my Huawei Mobile